

Le journal de l'Eyrieux

SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR / Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

Journal du Syndicat Eyrieux Clair | Avril 2011 | Numéro 10

Gestion des milieux aquatiques

Travaux en rivières
Les élus en visite sur l'Eyrieux

p3
p4

Qualité et quantité de la ressource

Compétence SPANC par le Syndicat
Préparation du 2^{ème} contrat

p6
p9

Valorisation du patrimoine

Les élèves se jettent à l'eau
2^{ème} Forum public de l'eau

p11
p12

Edito



Voici déjà la 10^{ème} édition du Journal de l'Eyrieux, dans lequel vous allez découvrir les dernières actualités du syndicat Eyrieux Clair.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, se dotant d'une nouvelle compétence liée à l'Assainissement Non Collectif, le périmètre du Syndicat Eyrieux Clair s'est agrandi, avec à présent, 65 communes adhérentes. 2011 sera l'année décisive pour la préparation du 2^{ème} Contrat de Rivière, avec le résultat des dernières études et l'élaboration du dossier définitif. Il s'agira de définir, pour les 7 années à venir, la politique à mettre en œuvre en matière de gestion de l'eau sur les bassins versants de l'Eyrieux, de l'Embroye et du Turzon. Ainsi, la préservation de la qualité de l'eau, associée à une gestion optimisée de la ressource et à la restauration des milieux aquatiques constitueront les principaux enjeux du prochain contrat de rivière.

La préservation du patrimoine «eau» est au cœur des réflexions et des politiques européennes, nationales et locales. Les démarches engagées et à venir sur notre territoire témoignent de la volonté des acteurs d'agir en faveur des milieux aquatiques. Contrat de rivière, Natura 2000, Espace Naturel Sensible... sont autant d'outils qui permettent d'y répondre.

A notre échelle, il nous appartient d'économiser et de protéger cette ressource, de diminuer nos pollutions, d'assainir nos eaux usées... La protection et la mise en valeur doivent concilier respect des milieux naturels et développement de nos territoires. La réussite de tels projets passe par l'implication de tous, et grâce aux efforts conjugués des collectivités territoriales, des agriculteurs, des industriels et des usagers (pêcheurs, particuliers, etc.), nous parviendrons à un consensus bénéfique pour ces milieux, réservoirs de biodiversité.

Le Président du Syndicat Mixte Eyrieux Clair
Bernard BERGER

Sommaire

Gestion des milieux aquatiques p3

Coin nature p5

Qualité et quantité de la ressource p6

Les élus s'expriment p10

Valorisation du patrimoine p11

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair...

STATUT → Établissement Public à Coopération Intercommunale (créé en 1997)

PRÉSIDENTE → M. Bernard BERGER

MOYENS HUMAINS → 7 salariés (3 techniciens pour la rivière, 2 techniciens SPANC⁽¹⁾, 2 secrétaires)

COMPÉTENCES :

- La gestion de la rivière
- Le SPANC⁽¹⁾

COMPOSITION → 65 communes des bassins versants Eyrieux-Embroye-Turzon dont

- 58 communes pour la compétence «rivière»
- 44 communes pour la compétence «SPANC»

TERRITOIRE D'ACTION → 900 km² - 1 500 km de rivières pérennes

- Eyrieux et affluents (Rimande, Aygueneyre, Saliouse, Eysse, Dorne, Talaron, Glo, Glueyre, Auzène, Dunière, Boyon)
- Embroye
- Turzon

⁽¹⁾SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

<http://www.eyrieux-clair.fr>

Est l'adresse du site Internet du Syndicat Eyrieux Clair qui a souhaité améliorer sa communication et la diffusion des informations relatives au bassin versant et aux actions menées.

Vous y trouverez ainsi :

- les résultats des études
- les journaux de l'Eyrieux
- les comptes-rendus de réunion
- nos partenaires
- la législation relative à l'eau
- un espace ludique...

La rubrique «Nous contacter» vous permettra de nous joindre rapidement. Alors, bonne navigation sur le site de l'Eyrieux...



Bienvenue



Les techniciens SPANC

au nouveau technicien de rivière, Jean-Sébastien Ros-Ruiz, qui arrivera fin avril. Il remplace Vincent Perrin qui travaillait au syndicat depuis avril 2009. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Nous souhaitons également la bienvenue aux 2 techniciens SPANC, M^{elle} Lucile Fontaine et M. Olivier Rambaud, en poste depuis le 1^{er} mars 2011. Vous les rencontrerez dans le cadre de leurs missions (cf. p.6). Merci de leur faire bon accueil.

RÉALISATIONS

Travaux en rivières

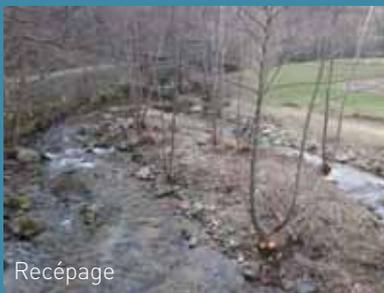


Lutte contre la renouée du Japon...

De nouvelles opérations d'éradication de petits massifs de renouée du Japon se sont poursuivies tout au long de l'année, en bordure du Talaron :

- éliminer et brûler la plante,
- ensemercer le site avec des espèces herbacées et arbustives.

Il est indispensable d'assurer un suivi régulier afin d'arracher les jeunes pousses récalcitrantes...



Recépage

Entretien de la végétation des berges...

La Saliouse, le Talaron et la Dunière ont fait l'objet d'un entretien (recépage^[1], abattage) sur des secteurs à enjeux bien identifiés, permettant ainsi : d'améliorer l'écoulement des eaux lors de crues, de préserver le patrimoine naturel, de maintenir les usages pêches, loisirs, etc.

[1] Recépage : sélection d'un brin sur la souche

[2] Eutrophisation : enrichissement des cours d'eau et des plans d'eau en éléments nutritifs (phosphore, azote) se traduisant par la prolifération d'algues.

Élimination de déchets verts sur l'Eyrieux...

Une décharge sauvage a été supprimée sur St Fortunat / Eyrieux. Les dépôts sur cours d'eau peuvent engendrer des débordements, obstruer les arches de pont et altérer la qualité de l'eau en favorisant l'eutrophisation^[2]. Un panneau de sensibilisation a été implanté sur le site.



Avant



Après

Ouverture de bras secondaires...

L'élimination de la végétation (2006) et le déplacement de matériaux (2009) ont été entrepris sur Beauchastel pour permettre à la rivière d'emprunter un bras secondaire. Une nouvelle intervention a complété ces travaux en 2010.

Aujourd'hui, l'Eyrieux passe régulièrement dans son ancien bras qui retrouve progressivement ses fonctionnalités, soulageant ainsi, la berge opposée, soumise à d'importantes érosions.



Érosion en rive droite



Ouverture du bras - rive gauche

INFORMATION, SENSIBILISATION

Les élus en visite sur l'Éyrieux

Les élus du syndicat se sont retrouvés à St Fortunat/Eyrieux pour poursuivre la visite des sites à enjeux sur l'Éyrieux.



Visite de la station d'épuration, filtre à sable planté de roseaux

C'est ainsi, qu'ils ont pu voir :

- les aménagements de l'ancien Chemin de Fer Départemental, réhabilité en «Voie Douce» (cf. p.11).
- «Les colères d'Héridonis⁽¹⁾», un des 7 chemins de l'eau, où tout le long du sentier, l'Éyrieux raconte son histoire : ses divagations, ses crues, l'évolution de son paysage...
- la station d'épuration de type filtre à sable planté de roseaux, présentée par la société gestionnaire.
- la formation d'un atterrissement et une zone d'érosion de berges menaçant une canalisation d'eau usée. L'étude transport solide qui est en cours, précisera le fonctionnement de ce secteur (cf. p.9).

⁽¹⁾Héridonis étant l'ancien nom de l'Éyrieux



Érosion de berge en amont du Pigeonnier

La station d'épuration filtre à sable planté de roseaux

Ces stations utilisent des phénomènes naturels avec toute une chaîne d'organismes vivants intervenant successivement pour traiter les effluents :

- **Les roseaux** permettent l'oxygénation du filtre grâce à leurs racines qui évitent le colmatage en surface, contribuant ainsi au bon écoulement des eaux.
- **Les bactéries** fixées sur les graviers et les racines des végétaux, consomment la pollution (matière organique).



PARTENARIAT

La mise en valeur des zones humides se poursuit...

Le syndicat a signé une convention de partenariat avec le CREN⁽¹⁾ pour la préservation des milieux humides sur le bassin versant de l'Eyrieux.



À savoir

Une zone humide présente de multiples fonctions :

- > réservoir naturel d'eau
- > épuration de l'eau
- > réservoir de biodiversité
- > habitats et lieux de nourriture...

La 1^{ère} étape de l'étude a consisté en la sélection d'une 10^{aine} de sites résultant de l'inventaire départemental réalisé en 2006, et de critères de classification : état de conservation, activité humaine sur la zone, présence d'espèces remarquables, etc.

Dans un 2^{ème} temps, les techniciens ont rencontré quelques 11 collectivités, des



Crédit photo : Christophe LAGORSSE

Tourbière en bordure du lac de Devesset

propriétaires, et des agriculteurs afin d'expliquer la démarche et les objectifs de l'étude.

La dernière phase concerne l'élaboration de plan de gestion (sur Chalencon, Silhac et St Julien Labrousse) sur la base de la concertation et du volontariat des maîtres d'ouvrage. Les premières opérations seront mises en œuvre dans le 2^{ème} contrat de rivière. Il s'agit par exemple, d'opérations de valorisation, d'aménagement ou de sensibilisation.

⁽¹⁾CREN : Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
<http://sitecren.cenrhonealpes.org/index.php>



Crédit photo : Yves ROZIER

L'azuré des mouillères et la gentiane des marais sont 2 espèces interdépendantes des zones de tourbières

Le coin nature

Le rossolis à feuilles rondes,

Drosera rotundifolia L.

Après capture de sa proie, la feuille se replie sur elle-même lentement pour digérer les insectes piégés.

Les fleurs : en été, les fleurs, regroupées en grappe sur une longue tige fluette, naissent au cœur de la rosette. Elles sont de petites tailles, blanches et constituées de 5 pétales et 5 sépales. Les fleurs sont éphémères puisqu'elles ne durent qu'une journée...

Le fruit : est une capsule portant les graines.

Habitat : le rossolis apprécie les sols humides, acides et pauvres en nutriments, mais il est exigeant en lumière. On le retrouve en bordure de marécage, dans les tourbières acides de montagne (600 à 1 500 m d'altitude) au milieu des sphaignes, bien représentées sur le plateau de St Agrève.



Crédit photo : Christophe LAGORSSE

Le rossolis à feuilles rondes est une des rares plantes carnivores présente en France.

Menacée du fait de la disparition de son habitat, elle est aujourd'hui protégée au niveau national (liste rouge des plantes protégées).

Comment la reconnaître...

Les feuilles : rondes, de couleur rouge, forment une rosette étalée sur le sol. Elles portent des poils glanduleux qui produisent une gouttelette collante retenant les insectes.



Carte d'identité

- Sous embranchement -> Angiosperme
- Classe -> Dicotylédone
- Ordre -> Caryophyllale
- Famille -> Droseracée
- Genre -> Drosera
- Espèce -> Rotundifolia L.



Crédit photo : Mickaël PAILLET

RÉALISATIONS

Compétence SPANC⁽¹⁾ par le Syndicat

Dans le cadre de l'étude préalable relative à la mise en place de SPANC, plusieurs scénarios de gestion du service avaient été proposés aux collectivités. Après plusieurs mois de réflexion, elles ont finalement opté pour le transfert de la compétence ANC⁽²⁾ au syndicat, afin de mutualiser les moyens.

Le syndicat Eyrieux Clair possède désormais, 2 compétences :

- une obligatoire correspondant à « la gestion de la rivière et de son bassin versant ». Elle est exercée sur 58 communes.
- une facultative concernant le « SPANC », pratiquée sur 44 communes.

2 techniciens ont été recrutés pour assurer le service qui est opérationnel depuis le 1^{er} mars 2011 : diagnostic des 5 414 ANC existants du territoire, contrôle des installations neuves, conseil et information auprès des usagers.

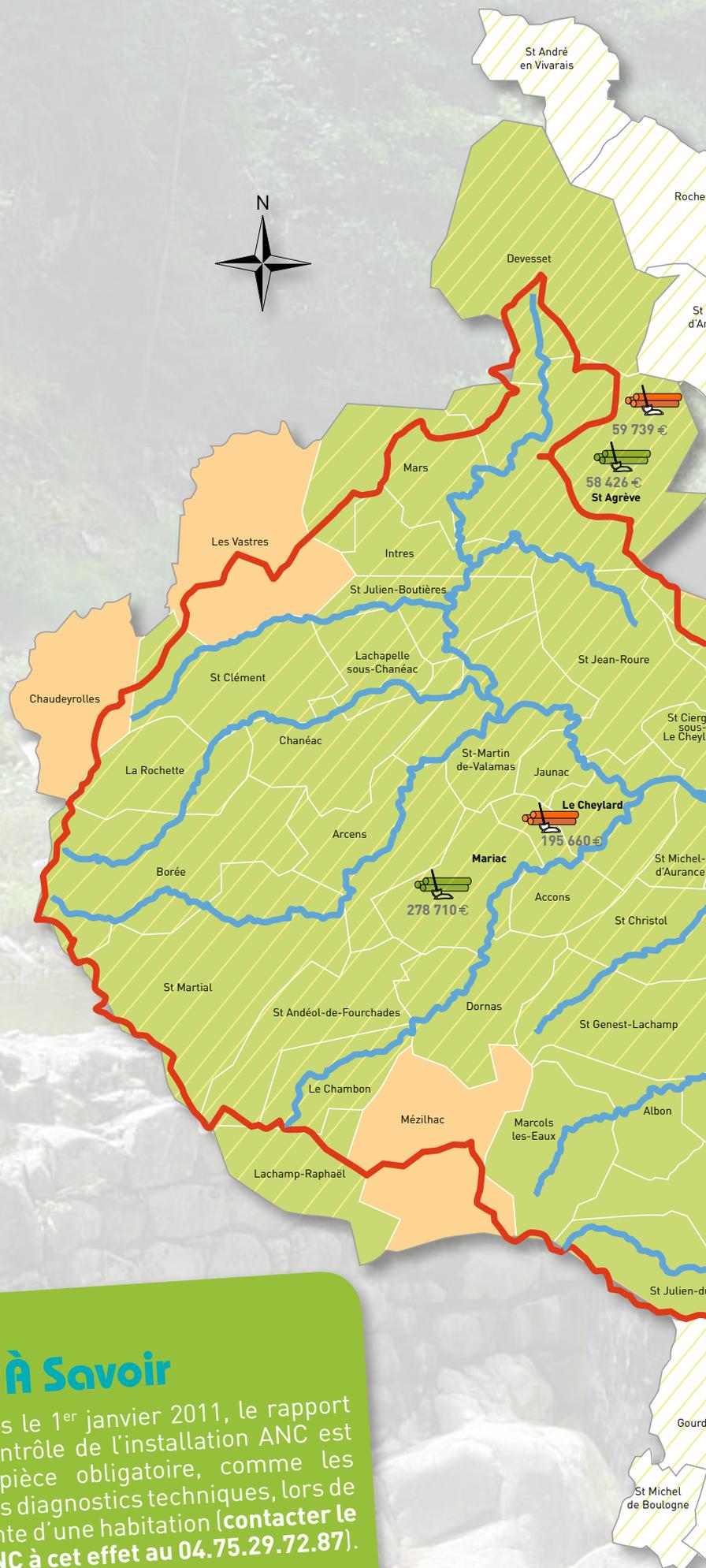
Info pratiques sur le SPANC :

- le SPANC concerne les habitations qui ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif.
- le maire conserve son pouvoir de police, même si la compétence de la commune a été transférée au syndicat.
- sur le territoire, les contrôles seront effectués tous les 8 ans.
- 137€ correspond au prix des redevances de contrôle de : bon fonctionnement ou conception ou bonne exécution.
- 200 €, pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien sur demande de l'usager lors de la vente du logement.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du syndicat...

⁽¹⁾SPANC : Service Publique d'Assainissement Non Collectif

⁽²⁾ANC : Assainissement Non Collectif



À Savoir

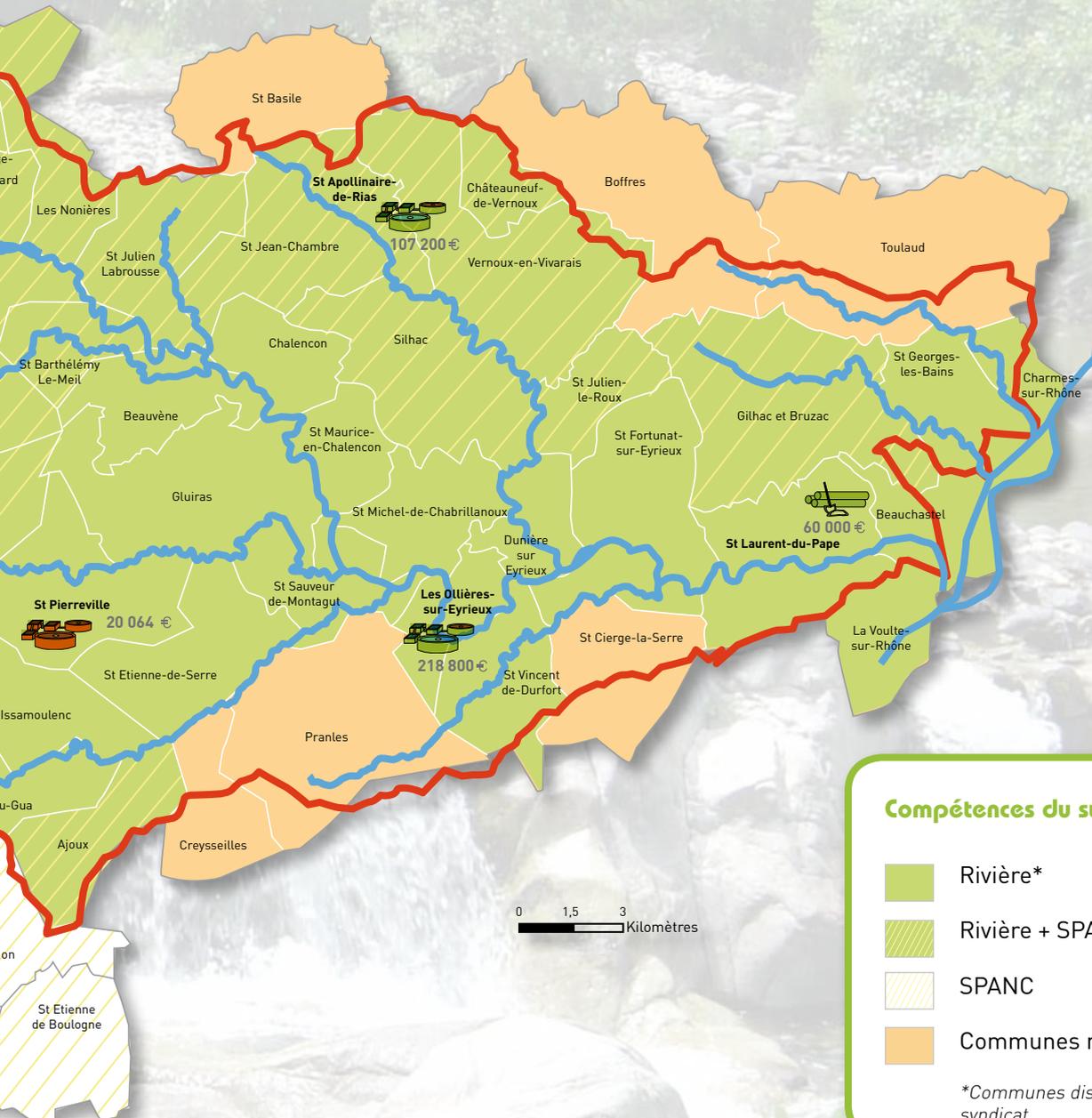
Depuis le 1^{er} janvier 2011, le rapport de contrôle de l'installation ANC est une pièce obligatoire, comme les autres diagnostics techniques, lors de la vente d'une habitation (**contacter le SPANC à cet effet au 04.75.29.72.87**).

Les travaux d'assainissement collectif

Les travaux d'assainissement collectif se poursuivent dans le cadre d'une contractualisation avec le Département de l'Ardèche. Le syndicat assure toujours un appui technique (conseil, aide pour le montage de dossier, etc.) à ses collectivités adhérentes. Les travaux bénéficient d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, du Département de l'Ardèche et de l'État.

Travaux réalisés en 2010 (coût HT)

-  réhabilitation réseau
-  création réseau
-  amélioration STEP
-  création STEP
-  limite du bassin versant
-  cours d'eau



Compétences du syndicat

-  Rivière*
-  Rivière + SPANC
-  SPANC
-  Communes non adhérentes*

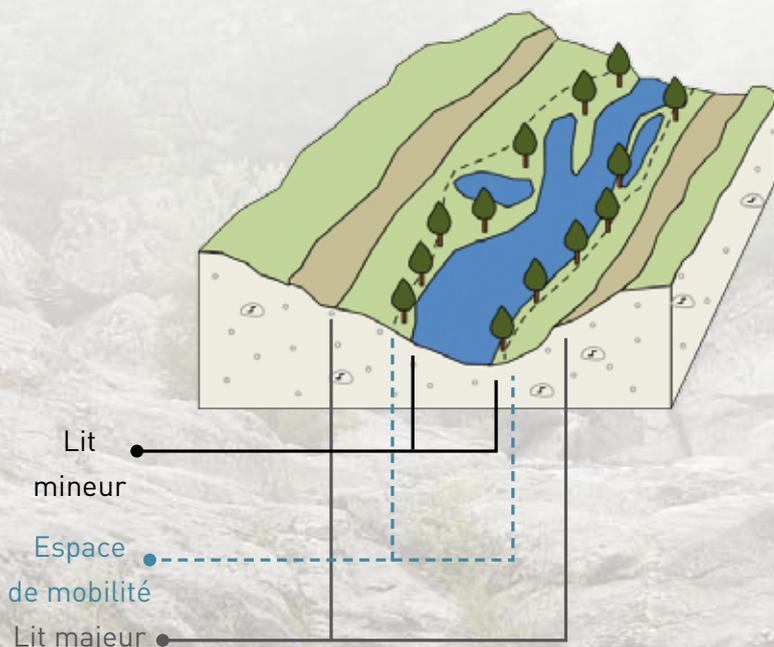
*Communes disposant d'un SPANC hors syndicat

INFORMATION, SENSIBILISATION

La dynamique fluviale, c'est quoi ?

Une rivière évolue sous l'effet du transport solide (sable, bloc) et liquide (eau) ce qui lui permet de dissiper son énergie.

Ainsi, une rivière est en constant remaniement, érodant ses berges et son lit, remobilisant ses sédiments (sables, galets) et transportant des alluvions grossières. Pour cela, la rivière a besoin d'un espace de mobilité pour exercer sa dynamique fluviale.



Dans la plaine alluviale, le cours d'eau adopte un cours sinueux en formant des méandres qui se traduisent par une érosion, en zone concave, et un dépôt, en zone convexe. La combinaison de ces deux phénomènes conduit à la migration des méandres vers l'aval : la rivière se «déplace» et change de profil.



L'Eyrieux à St Laurent du Pape – 2002

Activités anthropiques⁽¹⁾ et cours d'eau, quelles interactions ?

Certaines activités humaines induisent des perturbations plus ou moins importantes sur la dynamique naturelle du cours d'eau... :

- la construction d'un barrage s'accompagne de la création d'un plan d'eau en amont, et si les granulats provenant de l'amont ne sont pas évacués régulièrement, d'une accumulation de sédiments dans celui-ci (rehaussement du lit) et de leur lessivage à l'aval (enfoncement du lit).
- les extractions massives de matériaux conduisent à un abaissement du lit dû à une accélération des vitesses et une accentuation des érosions de berges.
- les digues forment des points durs et resserrent le lit, engendrant une accélération de la vitesse du courant et des forces érosives accrues.

... mais également, sur l'écologie de ce cours d'eau :

- déconnexion de la rivière avec ses bras secondaires, ses nappes alluviales.
- appauvrissement de la diversité des habitats, disparition des zones de frayères.
- déconnexion et dépérissement de la ripisylve.
- diminution de la capacité d'auto-épuration par les matériaux et la végétation des berges.

Ces différents constats renforcent l'intérêt de concilier «activités humaines et préservation du milieu naturel» !

⁽¹⁾Anthropique : lié à l'homme

RÉALISATIONS

Préparation du 2^{ème} contrat...

Étude préalable sur la ressource

La ressource en eau diminue et depuis quelques années, les arrêtés sécheresse sont pris dès le printemps et ce, jusqu'à l'automne. Au vu de ce constat, il est apparu nécessaire de dresser un état des lieux de la ressource en eau du territoire :

- quelle quantité d'eau est disponible ? Où ?
- qui l'utilise ? Comment ? etc.

Afin de répondre à ces interrogations, l'étude de détermination des volumes prélevables, pilotée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, permettra de :

- connaître la quantité de ressource disponible.

Étude préalable sur le transport solide



Eyrieux à La Pimpie (Les Ollières/Eyrieux - St Vincent de Durfort)

Depuis les dernières crues de 2003, le tracé de l'Eyrieux aval a notablement évolué. Les aménagements et activités anthropiques ⁽¹⁾, anciens et actuels, ont modifié le lit de l'Eyrieux. Il est à présent nécessaire de dresser le bilan, de comprendre comment la rivière a réagi et évolué, et même, d'appréhender sa dynamique future.

La restauration physique des milieux aquatiques est donc un des enjeux majeurs de la prochaine procédure. L'étude sur le transport solide est primordiale, et les objectifs nombreux :



Dunière amont - étiage sévère 2003

- définir une répartition des volumes entre le milieu naturel et les différents usages «eau potable, agricoles et industriels».
 - mieux connaître les débits de nos cours d'eau.
- Les résultats sont attendus pour l'été.

- **comprendre le fonctionnement** précis de l'Eyrieux et de ses affluents en termes de transports solides.
- faire le point sur **l'évolution du lit** de l'Eyrieux.
- évaluer **l'impact des barrages** en termes d'hydraulique, de géomorphologie et d'écologie sur l'Eyrieux.
- définir **son profil en long** et délimiter son **espace de mobilité** nécessaire à un fonctionnement naturel.
- définir **des scénarios d'aménagement** et de **gestion** et **remédier aux impacts diagnostiqués**.

Les résultats devront répondre aux objectifs d'atteinte du Bon État des masses d'eau demandée par la DCE⁽²⁾ et aux préconisations du SDAGE⁽³⁾. Ils devraient être rendus fin 2011.

⁽¹⁾Anthropique : lié à l'homme

⁽²⁾DCE : Directive Cadre Européenne

⁽³⁾SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

⁽⁴⁾Direction Départementale des Territoires

Brèves

PARTENARIAT

Vernoux et son lac aux Ramiers

À vocation touristique et piscicole, le lac aux Ramiers a fait l'objet d'une étude afin de :

- connaître la qualité des eaux du lac.
- définir des mesures à envisager pour améliorer la qualité.

Pour mettre en place cette étude, la commune a bénéficié de l'appui technique que lui a apporté le Syndicat Eyrieux Clair pour l'élaboration du cahier des charges, le suivi de l'étude, des 1ers travaux réalisés (entretien de la végétation de berges) et ceux à venir.

L'Eyrieux et Natura 2000

«L'Eyrieux et ses affluents» comptent parmi les 23 sites Natura 2000 du département de l'Ardèche. Actuellement, avec les services de l'Etat (DDT⁽⁴⁾) une réflexion est menée pour savoir quelle structure (syndicat, Parc, DDT) réalisera le document d'objectifs qui définira les actions de protection et de valorisation du patrimoine naturel de ce site.

À savoir : le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites recensés par l'Europe. Ils abritent des habitats naturels et des espèces animales et végétales patrimoniales en forte régression ou en voie de disparition, pour lesquelles une gestion adaptée doit être mise en place.

Réduire la consommation de pesticide

Est une action préconisée aux collectivités en vue de réduire, voire supprimer, leur pratique de traitement phytosanitaire et ainsi améliorer la qualité de l'eau. En effet, les analyses réalisées dans le cadre de l'étude de caractérisation de la qualité, ont montré la présence ponctuelle de pesticides dans l'Eyrieux. Ce constat est renforcé par le Grenelle de l'Environnement qui demande de réduire de moitié l'utilisation des pesticides en France.

Afin de sensibiliser d'ores et déjà les élus du syndicat et les collectivités, le syndicat Eyrieux Clair a organisé une rencontre avec FREDON⁽¹⁾ pour présenter les méthodes et moyens alternatifs permettant une meilleure utilisation des phytosanitaires en zones agricoles, dans les espaces verts, etc.

Il s'agit par exemple, de réaliser des plans d'entretien des espaces publics (cf. article ci-contre), d'élaborer des plans de gestion différenciée définissant un entretien adapté à des types d'espaces, etc.

⁽¹⁾FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Désherbeur thermique

À Savoir

Les phytosanitaires sont nuisibles à la santé de l'homme et à l'environnement, de l'utilisateur au consommateur, et les substances se retrouvent par la suite dans les cours d'eau, les nappes phréatiques, etc. 90% de ces produits sont utilisés en agriculture et seulement 10 % par les collectivités et les particuliers, néanmoins ces derniers sont responsables de 50% de la pollution, due à une utilisation intensive au-delà du nécessaire.

À partir de 2015, tout utilisateur professionnel (vendeurs, agriculteurs, collectivités...) de produits phytosanitaires devra détenir un «certiphyto». Cette prise de conscience amène à limiter l'usage des pesticides... et l'Agence de l'Eau RMC propose un appui financier aux collectivités souhaitant s'engager dans une démarche «0 pesticide».



Mise en place de broyat sur les massifs

L'engagement de Beauchastel

Suite à la réunion d'information organisée par le syndicat Eyrieux Clair à Saint Sauveur de Montagut le 31/08/2010 avec la présence de la FREDON Rhône-Alpes, j'ai été sensibilisé par le bien-fondé de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et de faire attention à l'utilisation de l'eau (arrosage des massifs avec le réseau d'eau potable).

Pour y faire suite, j'ai organisé une réunion avec les agents des services techniques sur l'utilisation des produits phytosanitaires, courant septembre. C'est ainsi que des zones de désherbage prioritaires ont été établies (cimetières, allées, vieux village...)

La commune s'est ainsi équipée d'un désherbeur thermique à gaz, pour le désherbage des escaliers du vieux village, et de balai tout acier pour la balayeuse, qui doit assurer un désherbage mécanique le long des trottoirs. L'acquisition d'un 2^{ème} désherbeur est en cours, pour les placettes et les allées.

Dans l'immédiat, le désherbage chimique ne peut pas être remplacé en totalité par le désherbage thermique : plusieurs passages sont nécessaires, temps d'exécution plus long etc. Un traitement chimique (désherbant total anti-germinatif) en début d'année reste nécessaire. La mise en place de ce plan de désherbage pour 2011 est une 1^{ère} expérience, et un bilan sera dressé en fin d'année.

En ce qui concerne les économies d'eau, un «broyat» issu des tailles de platanes et d'acacias est utilisé pour pailler les plantations afin de réduire le désherbage manuel et de limiter l'évaporation des sols. L'ensemble des massifs possède également un arrosage intégré, une partie étant pilotée par des programmeurs autonomes.

Philippe PERBET,
Responsable des services techniques de la commune de Beauchastel

RÉALISATIONS

Les élèves se jettent à l'eau

Dans le cadre des animations scolaires, le Syndicat Eyrieux Clair a accompagné l'école de Dunière sur les bords de l'Eyrieux et de la Dunière.

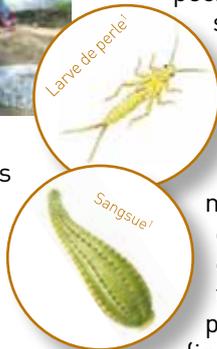


À la pêche aux petites «bêtes»

Au programme, rallye photos pour reconnaître les principales espèces végétales qui constituent la ripisylve. Cette végétation des berges joue un rôle important dans le bon fonctionnement d'une rivière car elle permet d'épurer l'eau et de stabiliser les berges grâce aux systèmes racinaires des espèces adaptées (aulne, saule, frêne...). Elle offre une grande diversité d'habitats pour la faune et protège

la rivière du réchauffement solaire qui pourrait être néfaste pour la population piscicole, et notamment pour la truite fario.

Les élèves sont ensuite partis à la pêche aux crustacés, larves d'insectes et autres macro-invertébrés. Ces animaux constituent un maillon important de la chaîne alimentaire de la rivière. Ils nous permettent également de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau suivant les espèces rencontrées : certaines sont sensibles à la pollution, comme la perle (insecte), alors que d'autres la tolèrent, comme la sangsue.



^[1] Guide de la faune et de la flore des lacs et des étangs d'Europe - B. Mulhauser - G. Monnier - Delachaux et Niestlé

PARTENARIAT

Le CFD⁽¹⁾ sur toute la ligne

Tous les partenaires impliqués, actuels et futurs, ont souhaité dès maintenant, mener une réflexion à l'échelle de la vallée, soit 70 km, pour faire vivre ce projet et engendrer des retombées économiques touristiques.

C'est ainsi qu'une étude «Image & signalétique» a été lancée fin 2010, de La Voulte/Rhône à St Agrève.

Il s'agit de déterminer :

- les composantes de l'offre : services, hébergements, parkings...
- un nom et une image pour l'ensemble de la voie.
- une signalétique homogène et adaptée.

Les résultats sont attendus pour le premier trimestre 2011.

Randonneurs, vététistes et cavaliers, vous pouvez d'ores et déjà vous promener sur les 30 km de voie offerts, entre La Voulte/Rhône et Chalencon. Rendez-vous dans les **offices de tourisme** ou sur le **site du syndicat** pour plus de renseignements. Bonnes balades au cœur de l'Ardèche...

^[1] CFD : ancien Chemin de Fer Départemental qui longe l'Eyrieux de la Voulte/Rhône à St Agrève

Brèves

Le PNR en vallée de l'Eyrieux

Le PNR des Monts d'Ardèche a organisé, en partenariat avec le syndicat, 2 journées sur notre territoire :

«Sur les traces de la loutre», à St Martin de Valamas, avec une conférence animée par Gilbert Cochet, une sortie naturaliste et un moment conté sur le thème de l'eau et des rivières.

«Les samedis découvertes du Parc», à Dunière, sur les thématiques de «l'eau, les déchets et la biodiversité». Au programme, visite de la station d'épuration, interventions en salle du syndicat, du PNR et animations théâtrales...



À savoir :
Une «Voie Douce» est un itinéraire accessible à tous et sécurisé. Sur l'Eyrieux, les piétons, cyclistes ou cavaliers peuvent l'emprunter et l'accès est limité aux véhicules motorisés à la desserte locale. La «Voie Douce» de l'Eyrieux offre un produit facilement accessible dans un cadre montagneux et rural, ce qui est assez exceptionnel !



Pont de Chervil (Chalencon)

RÉALISATIONS

2^{ème} Forum Public de l'Eau au Cheylard

Après St Sauveur de Montagut, en 2009, le 2^{ème} Forum Public de l'Eau a été organisé le 22 octobre 2010, pendant la Fête de la Science, sur la thématique : «Nos rivières, une biodiversité à découvrir et à préserver».



Les expositions

Une quarantaine d'élèves des écoles du Cheylard sont partis sur les traces de la loutre, du castor et à la pêche aux crustacés et larves d'insectes, sur la Dorne. Ils ont assisté à une pêche électrique qui leur a permis d'identifier les poissons peuplant nos rivières, avant de les rejeter à l'eau.

Le grand public s'est rendu le long de la Dorne et de l'Eyrieux pour découvrir un cours d'eau «naturel», une zone humide et une rivière influencée par des aménagements et les activités de l'homme. À la salle de la Chapelle, des expositions et des vidéos étaient proposées pour appréhender le rôle de la végétation des bords de rivière, suivre le cycle des pesticides dans l'environnement, découvrir les richesses patrimoniales offertes par les zones humides ou encore, retrouver des



À la pêche aux crustacés

conseils simples pour économiser l'eau.



Influence d'un barrage sur la dynamique d'une rivière

La journée s'est clôturée par une conférence animée par M. Gilbert COCHET, professeur agrégé des Sciences de la Vie et de la Terre, sur le thème «du retour à la naturalité des rivières». L'exposé a mis en avant les impacts liés aux ouvrages hydroélectriques, à l'agriculture intensive, aux rejets domestiques sur les rivières. M. Cochet a démontré qu'il était important de revenir à un fonctionnement le plus naturel possible afin de retrouver la biodiversité de nos cours d'eau.

Ces rencontres représentent un moment privilégié pour échanger avec les naturalistes et les professionnels dans leur milieu d'expertise et de travail. Les sorties sur le terrain contribuent à expliquer le fonctionnement d'une rivière, à comprendre que si un élément venait à disparaître, tout un écosystème serait perturbé et de faire prendre conscience de l'impact de nos gestes au quotidien sur ces milieux fragiles.

Un grand merci à tous nos partenaires pour leur participation à cette journée : Fédération de pêche, Chambre d'Agriculture, PNR des Monts d'Ardèche, CREN⁽¹⁾, BEED⁽²⁾, Polénergie, VPH⁽³⁾.

Le syndicat Eyrieux Clair a choisi de déplacer le lieu de la manifestation chaque année, pour sensibiliser et faire bénéficier à un plus grand nombre et au plus près, élus et habitants des cantons du bassin.

⁽¹⁾CREN : Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels

⁽²⁾BEED : Bassin Eyrieux Environnement Développement

⁽³⁾VPH : Valorisation du Patrimoine Hydraulique

**EN 2011,
NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS
EN BAS DE LA VALLÉE, EN OCTOBRE,
POUR LE 3^{ÈME} FORUM...**

(vous trouverez tous les renseignements sur le site Internet)

Informations générales :

Directeur de la publication : Bernard Berger

Rédaction : Syndicat Eyrieux Clair

Crédit photos : Syndicat Eyrieux Clair

N° ISSN : 1959-707X - Dépôt légal : Avril 2010

Impression : Imprimerie Reboul

Création et mise en page : Amélie BLAËS 06 10 89 38 10

SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR

1 rue de la Pize 07 160 LE CHEYLARD

Tél. 04 75 29 44 18 - Tél SPANC : 04 75 29 72 87

Mail : eyrieux.clair@inforoutes-ardeche.fr

Site Internet : www.eyrieux-clair.fr

RhôneAlpes

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

agence
de l'eau